

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 16 octobre 2019 se tient à 17 h 30, au bureau de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC. Madame le préfet, Marielle Fecteau, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Julie Morin et messieurs Ghislain Breton, Gaby Gendron et Jeannot Lachance participent à la rencontre.

À titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Monsieur Yvan Goyette, maire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois, est absent.

1.0

---

**QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

---

**ORDRE DU JOUR**

Il est demandé d'ajouter au point 17.0 Varia, le point suivant :

- Retombées économiques – Parcours de marche

**C.A. 2019-100**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**  
**COMITÉ ADMINISTRATIF**  
**ORDRE DU JOUR DU 16 OCTOBRE 2019**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019
4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE
  - PLATE-FORME D'ÉCHANGE POUR LES MAIRES
5. FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)
6. APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS POUR AUDITEURS EXTERNES
7. DEMANDES DE COMMANDITES
  - Expo-Sciences
  - Cérémonie officielle de remise des diplômes et bourses - CECLM

8. ACHAT TABLETTE – ÉVALUATION
9. MODIFICATION - POLITIQUE DES CELLULAIRES
10. RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX
11. COMPÉTENCES DE LA MRC – RETRAIT ET AJOUT DES MUNICIPALITÉS
12. ENTENTE DE SERVICES – CONSEILLERS JURIDIQUES DE LA MRC
13. BÂTIMENT
14. FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET
15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
16. RESSOURCES HUMAINES
17. VARIA
18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

---

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

**C.A. 2019-101**

**PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRC du Granit du 16 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

---

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

**Plate-forme d'échange pour les maires**

Je rappelle aux maires qu'une demande avait été faite en lien avec la création d'une plate-forme d'échange pour les maires. J'informe les maires que ce dossier fera partie des projets à travailler en 2020 par l'agente aux communications.

5.0

---

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

Aucun sujet à traiter.

6.0

---

APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS POUR AUDITEURS EXTERNES

Je mentionne aux maires qu'il sera difficile de respecter les délais afin de lancer l'appel d'offres avant le budget puisqu'il s'avère complexe de décrire le mandat afin que les firmes soumissionnent sur la bonne chose. J'ajoute que je suis encore à la

recherche d'un modèle et que notre conseiller juridique travaille aussi à en établir un.

7.0

---

#### DEMANDES DE COMMANDITES

Je mentionne aux maires que cette année encore la MRC a reçu une demande de l'Expo-Sciences d'Hydro-Québec et que cette dernière n'est toujours pas admissible en regard de la politique de la MRC.

J'ajoute que tel que le prévoit la résolution no C.A. 2018-07, un versement de 400 \$ sera effectué à la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches pour une bourse dans le cadre de la cérémonie officielle de remise de diplômes des étudiants du centre d'études collégiales Lac-Mégantic. La remise aura lieu le 26 octobre.

8.0

---

#### ACHAT TABLETTE – ÉVALUATION

##### **C.A. 2019-102**

##### **ACHAT TABLETTE – ÉVALUATION**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit autorise l'achat d'une tablette de style « ToughPad » pour le service de l'évaluation au montant de 5 952,14 \$.

QUE le montant afférent soit pris à même les sommes prévues au budget Évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0

---

#### MODIFICATION - POLITIQUE DES CELLULAIRES

Je présente aux maires les modifications apportées à la Politique des cellulaires et tous sont d'accord avec son contenu.

10.0

---

#### RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX

J'explique aux maires les modifications que subira la salle Sous-bois dans les prochains mois de manière à y construire des espaces de bureaux afin de pouvoir recevoir les nouveaux employés de la SDEG dans la prochaine année. J'ajoute qu'au 2<sup>e</sup> étage, un bureau ayant le double d'espace nécessite des modifications de manière à en faire 2.

J'informe aussi les maires que d'autres réaménagements sont à venir au sous-sol de manière à compenser pour la perte d'une salle de réunion, considérant le nombre de rencontres qu'il y a dans le bâtiment.

##### **C.A. 2019-103**

##### **AMÉNAGEMENT DE LA SALLE SOUS-BOIS ET D'UN BUREAU**

ATTENDU le manque d'espace de bureaux pour loger les employés à venir de la MRC et de la SDEG;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif autorise un montant de 14 000 \$ pour l'aménagement de la salle Sous-bois en espaces de bureaux.

QUE le comité administratif autorise un montant de 3 000 \$ pour l'aménagement d'un bureau du 2<sup>e</sup> étage;

QUE ces montants soient pris à même les sommes disponibles en 2019 au budget frais de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0

---

COMPÉTENCES DE LA MRC – RETRAIT ET AJOUT DES MUNICIPALITÉS

J'explique aux maires qu'il y a beaucoup de mouvement dans les dernières années au niveau d'ajout et de retrait de municipalités dans différentes compétences de la MRC et je sensibilise les maires sur ce que cela représente comme impact pour la MRC. Des discussions ont lieu par rapport aux règles pour y adhérer ou se retirer.

12.0

---

ENTENTE DE SERVICES – CONSEILLERS JURIDIQUES DE LA MRC

Une offre de service de la firme Cain/Lamarre est présentée aux maires. Les maires conviennent de l'accepter. Puisque Monty Sylvestre n'offre plus le service d'avocats, lesquels ont été transférés chez Cain/Lamarre, il n'y a plus lieu de comparer les prix des 2 firmes, et ce, tel que les maires l'avaient demandé l'an dernier.

**C.A. 2019-104**

**ENTENTE DE SERVICES, CONSEILLERS JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit autorise madame la secrétaire-trésorière de la MRC du Granit, à recourir aux services du cabinet Cain/Lamarre, conseillers juridiques inc. au forfait de consultation de 15 heures, au montant de 2 475 \$ et selon les termes de l'offre du 30 août 2019 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, et ce, au sujet des dossiers de la MRC.

QUE le montant soit pris à même les sommes prévues aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0

---

BÂTIMENT

Madame le préfet mentionne aux maires que des employés d'Hydro-Québec sont venus vérifier la structure du bâtiment de la MRC dans le cadre du projet de microréseau. Ils ont été heureux de constater qu'il sera facile de travailler sur la structure du bâtiment. J'ajoute que le sous-sol est moins bien conçu pour l'aménagement des batteries et qu'un réaménagement devra peut-être être envisagé, lequel sera aux frais d'Hydro-Québec.

---

14.0

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET

---

**C.A. 2019-105**

**FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2019**

ATTENDU QUE madame le préfet a déposé aux membres du comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour les mois d'août et septembre 2019 et que les maires l'acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de madame Marielle Fecteau pour les mois d'août et septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

15.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

---

Il est convenu que la prochaine séance aura lieu le 18 novembre 2019 à compter de 15 h 30. Un avis de convocation sera envoyé conformément à la loi. Un avis public sera aussi émis conformément à la loi, en lien avec le changement de date par rapport au calendrier.

---

16.0

RESSOURCES HUMAINES

---

J'informe les maires que madame Audrey Dubois, agente d'accueil et promotion touristique de la SDEG, a quitté ses fonctions vendredi dernier. J'ajoute que le poste d'agent de développement a été affiché pour une 3<sup>e</sup> reprise et qu'il n'a toujours pas été doté pour le moment.

Je mentionne ensuite aux maires que madame Sophie Bourrassa, responsable de l'évaluation et de l'environnement est entrée en fonction il y a 2 semaines et qu'elle s'est vite adaptée à son environnement de travail et cadre très bien avec l'équipe.

J'informe finalement les maires que la révision du Manuel de l'employé a débuté et qu'elle est faite dans l'esprit que les maires souhaitaient, soit que la MRC demeure un employeur attractif. Je présente aux maires les améliorations proposées par le comité formé de moi, du directeur de la SDEG, des responsables de services, de madame le préfet et de la firme Nancy Cameron ressources humaines.

---

17.0

VARIA

---

**Retombées économiques – Parcours de marche**

J'informe les maires du rapport fourni par le Parcours de marche et la Cani-randonnée en lien avec les retombées économiques sur le territoire. Ce sont 583 personnes qui ont dormi en région et des retombées évaluées à environ 110 000 \$.

18.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**C.A. 2019-106**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 16 octobre 2019 soit levée, il est 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau  
Préfet

Sonia Cloutier  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 16 octobre 2019 et ce, pour les résolutions C.A. 2019-102, C.A. 2019-103, C.A. 2019-104 et C.A. 2019-105.

Sonia Cloutier  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale